

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MID-AMATEURS DAMES
Inter-Régions Sud-Est

15 au 17 juin 2018
Golf de Riviera Barbossi (06)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues de Corse, Auvergne Rhône-Alpes et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2018 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipières : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Joueuses nées avant le 14 juin 1988.

Epreuve non fumeur y compris la cigarette électronique. Toute infraction par la joueuse ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

15 et 16 juin : 4 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Départage: Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase finale en Match-play (1 tour)

17 juin : 1 foursome et 2 simples / match-play / 18 trous

Match : 1^{er} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}

Le match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3^{ème} Division Nationale pour 2019.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 15 mai 2018 inclus.

Les inscriptions des équipières se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 7 juin 2018 inclus.

Les droits d'engagement fixés à **250€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.